Vincent Maral,Conservateur en chef du Château de Versailles et lauréat 2012 du prix Pierre Lafue a reçu à Versailles les membres de la Fondation, pour leur présenter l’exposition « Versailles et l’Antique » qui s’est déroulée du 12 novembre 2012 jusqu‘au 17 mars 2013.

Celle-ci a eu pour thème central l’étude des rapports qui pouvaient exister entre l’Antiquité et le château de Versailles. En effet, le projet politique que représente le château de Versailles pour Louis XIV s’est inscrit dans un cadre plus général de politique culturelle et artistique. Les Princes, depuis la fin du Moyen-âge ont affirmé leur position et leur force en ayant recours à divers moyens, politiques, militaires, mais aussi artistiques.   
Louis XIV s’est placé ainsi dans le droit fil de cette tradition de magnificence. Collectionner s’est gouverner aussi. Mais pour cela, il faut le faire savoir, par le choix et la qualité des œuvres collectionnées et par leur accès.

L’origine de la collection d’antiques de Louis XIV est à trouver dans celle de son parrain Mazarin, premier collectionneur, par la quantité, du XVIIe siècle. Le roi acheta, en 1665 après la mort du cardinal, sa collection.

Le projet de Louis XIV est autrement plus important. Il veut se doter d’une résidence dans laquelle il espère réaliser ses ambitions politiques et artistiques : Versailles. Ses acquisitions sont en partie réalisées pour l’orner.

L’exposition a présenté ce projet et les étapes successives de sa réalisation, qui a débuté par l’acquisition d’œuvres de premier plan, de leur présentation dans le cadre de Versailles, puis de l’adaptation de l’antique au service de Versailles et de la cour.

C’est la première fois depuis la Révolution que ces sculptures sont retournées à Versailles.

L’exposition a débuté par la présentation d’œuvres antiques issues des collections royales ou bien acquises par Louis XIV : Ainsi la « Diane de Versailles », réplique romaine en marbre du IIème siècle de notre ère d’un original de Léocharès, entrée dans les collections royales sous Henri II en 1556. Cette statue, don du pape Paul IV est arrivée à Versailles en 1684 pour la Galerie des glaces et l’année 1684 est précisément marquée par l’installation du roi et du gouvernement à Versailles. L’objectif politique recherché par le roi est rempli.

Face à cette Diane est présenté un « Apollon Lycien », marbre acheté en 1680 à Smyrne. Le choix d’Apollon n’est pas neutre puisqu’il est un symbole du Roi Soleil. Placer cette statue face à celle de Diane a aussi un sens, puisque celle-ci est la sœur d’Apollon.

En 1685 vient s’ajouter à la collection exposée à Versailles la « Vénus d’Arles » (une copie antique d’une œuvre de Praxitèle) offerte par cette ville. Ce marbre est aussi un symbole de l’intervention royale dans l’usage des œuvres présentées ici. Cette statue est arrivée à Versailles sans bras et le roi, marquant son influence a demandé à Girardon de les lui restituer.

La suite de l’exposition a montré comment ces œuvres antiques ont en un second temps guidé l’inspiration des artistes travaillant à Versailles. C’est le cas de la première œuvre présentée, Latone et ses enfants, œuvre centrale du Bassin situé au bas de la Terrasse du château, et pièce centrale des jardins. Il s’agit de la première réalisation en marbre pour le château réalisée en 1670 par les frères Gaspard et Balthasar Marsy.

En 1671 Louis XIV a fait l’acquisition de la toile de Rubens « Thomyris reine des Scythes massagètes, fait plonger la tête de Cyrus dans un vase rempli de sang ». Cette peinture a été installée dans le salon d’Apollon, salle du trône à partir de 1682. Derrière le trône figurait donc ce Thomyris, dénotant ici encore une intention politique : Cette iconographie inhabituelle, présente au centre de la composition la tête de Cyrus décapité. Elle dénonce le souverain qui, toujours en guerre néglige son peuple, vaincu par Thomyris. Cet avertissement au roi doit lui rappeler le texte d’Hérodote « rassasie-toi de ce sang que tu as trop aimé » et l’inviter à gouverner dans la modération.

L’inspiration antique se retrouve ensuite dans les cartons de tapisserie pour l’escalier des ambassadeurs avec les figures d’Euterpe et Melpomène. Désormais l’antique est aussi présent sous forme de bronzes fondus pour Louis XIV par le fondeur suisse Balthazar Keller. Quand une sculpture plaît au roi, comme l’Atalante en marbre de la collection Mazarin, on n’hésite plus à en faire des copies.

Enfin, lorsqu’il est impossible d’acquérir certaines œuvres, on envoie des sculpteurs en réaliser des copies, ce qui est le cas pour la Vénus callipyge de la collection Farnèse, que Louis XIV fait copier, à plusieurs reprises et parfois avec des variantes, par des pensionnaires de l’Ecole française de Rome.

Au XVIIIème, le goût de l’antique a perduré dans les arts décoratifs de Versailles, sous forme de toiles, de sculptures, d’objets décoratifs (baromètre, chenets, surtout de table du mariage du futur Louis XVI). Ainsi, Madame de Pompadour s’est fait représenter par Nattier en Diane chasseresse.

A la veille de la révolution, le recours au goût de l’antique hérité du Grand Roi est resté un moyen pour les successeurs de Louis XIV et les membres de la cour d’exprimer une forme de magnificence.

Nicolas Ivanoff

Agrégé d’histoire